

J'aperçois le député de High-Park (M. Cameron) et je ne voudrais pas dire quoi que ce soit qui affaiblirait la force de son attaque. En général, dans la région de Toronto d'où je viens, et qui se compose de 20 à 25 circonscriptions, la commission s'est acquittée de son travail d'une manière raisonnable et juste. Il est équitable de le dire, je pense, de sorte qu'en lisant le compte rendu du présent débat on ne supposera pas que nous nous trouvons tous dans la position si éloquemment et si vigoureusement décrite par le député de Carleton pour qui la commission s'est livrée, sur une grande échelle, à un tripotage de la carte électorale. Si les députés en étaient responsables, a-t-il dit, des protestations se seraient faites entendre d'une extrémité à l'autre du pays. Je ne le cite peut-être pas avec exactitude, mais il a employé, je pense, un langage tout aussi pittoresque.

En toute justice je tiens à dire au commissaire que personnellement, et je parle, je pense, pour un grand nombre de députés dans ma région, je crois que du bon travail a été accompli dans cette région particulière, et que nous ne tenons pas à ce qu'on apporte des changements considérables ni à ce qu'on remanie de fond en comble les formules proposées par la Commission.

Même si les résultats n'ont peut-être pas été parfaits, je crois qu'il est bon de confier cette tâche à une commission n'ayant aucune attache politique. Si nous avons suivi le conseil du député de Carleton, cette question serait lancée à nouveau dans l'arène politique et il en résulterait de graves difficultés.

Je désire consigner au compte rendu mon opinion: les commissaires, à quelques exceptions près dans certaines régions peut-être, où des améliorations seront apportées je pense, ont fait du bon travail et le Parlement devrait être satisfait de sa décision de ne pas soulever, sur ce point, de débat parlementaire.

M. J. E. Brown (Brantford): Je voudrais ajouter quelques mots au présent débat. Je suis très satisfait des opinions exprimées par les députés de Carleton et de Greenwood. A mon avis en effet, ils ont dépeint chacun à sa façon la situation que la Commission devrait étudier à nouveau.

Je ne veux pas manquer de respect à l'égard de la Commission, mais je suis l'un des députés qui ont souscrit une opposition aux nouvelles limites qu'elle a fixées pour la circonscription de Brantford, et pour la nouvelle circonscription de Brant.

Je ne blâme aucunement la commission à cet égard, et je veux que cela soit clair. Je crois cependant que certaines des critiques générales formulées par le député de Carleton étaient justes et que, réellement, la commission devrait les étudier.

M. Winkler: Bravo.

M. Brown: Je me reporte précisément à son appel tendant à obtenir qu'il existe autant que possible une cohésion sociale, culturelle et économique au sein des circonscriptions représentées à la Chambre des communes. Cela rend très difficile le travail de la commission.

Je sais personnellement que la commission de délimitation des circonscriptions électorales avait une tâche très ardue. Mais nous, les députés, avons aussi beaucoup d'expérience dans ces domaines. Je suis député de Brantford aux Communes depuis nombre d'années et, à mon sens, les questions soulevées par le député de Carleton méritent examen. En effet, ces points sont très importants. Je suis très heureux qu'il ait cité le très honorable W. L. Mackenzie King qui a passé sa vie au service du public et qui avait beaucoup d'expérience à cet égard.

A mon avis, une circonscription devrait être homogène. C'est pourquoi je voudrais rappeler des oppositions précises, non pas les miennes, mais celles des commettants des diverses municipalités dans la circonscription projetée de Brant. Je voudrais donc commencer par le canton d'Ancaster qui, selon le rapport de la commission, doit être annexé à la circonscription de Brant.

• (7.40 p.m.)

Le canton d'Ancaster atteint maintenant les limites d'Hamilton. La nouvelle circonscription que moi-même ou mon successeur représenteront à la Chambre s'étendra jusqu'aux limites d'Hamilton. Les citoyens du canton d'Ancaster ont, d'une façon générale, protesté dans la presse et ailleurs, soutenant qu'ils n'avaient jamais eu d'intérêt commun ou d'association avec les habitants de Brantford. Je trouve cela regrettable. J'aime ma ville et je tiens à dire que j'aimerais beaucoup représenter à la Chambre des communes le canton d'Ancaster, canton magnifique s'il en fut jamais. Je tiens à dire sans équivoque que je n'ai aucun motif politique de parler ainsi.